



Droit et litige avec un service contentieux

Par **sacanabe**, le **09/03/2010** à **16:44**

Bonjour, rnla societe contensia boite de recouvrement des 3 suisse m a retrouve ma telephoner pour me demander mes intensions suite a mon demenagement ils ont une ordonnance datee de 2003 j ai demander qu ils me l envoie ce qu ils ont fait il y a eu une action d un huissier aupres de la banque mais comme j ai changer de banque je n en ai pas eue connaissance non plus tout ca en 2003 je n ai demenage que en 2008 pourquoi attendre jusqu en 2010 pour me relancer qu est ce que je risque si je les ignores vu le nombre des annees qu il ne m ont jamais envoyer un courrier maintenant ils se reveillent par telephone j espere que vous allez pouvoir m expliquer ce que je dois faire ou ne pas faire cordialement